



DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
Service Juridique
Gestion du Domaine Public
rue Molière - CS 54030
49408 SAUMUR CEDEX
Tél : 02 41 83 30 29
Courriel :
domainepublic@saumur.fr

A transmettre au Service Juridique - Gestion du Domaine Public (mairie de Saumur, rue Molière) avec les éléments demandés (15 jours minimum avant la date des travaux)

Bénéficiaire	DEMANDEUR (**): Nom-Prénom : _____ Adresse : _____ Code Postal : _____ Commune : _____ Téléphone : _____ Siret : _____ Courriel : _____	AGISSANT POUR LE COMPTE DE(**): M _____ Adresse : _____ Code Postal : _____ Commune : _____ Téléphone : _____ Fax : _____ Courriel : _____
	SOLLICITE L'AUTORISATION D'OCCUPER LE DOMAINE PUBLIC (*) (**) n° _____ rue _____ Commune de _____ pour un <input type="checkbox"/> échafaudage, une <input type="checkbox"/> aire de chantier - préciser la longueur : _____ la largeur : _____ surface de _____ m ² Échafaudage : préciser : <input type="checkbox"/> échelle <input type="checkbox"/> échafaudage <input type="checkbox"/> échafaudage suspendu ou roulant Aire de chantier : toute surface utilisée pour des dépôts de matériaux et matériels, cabane de chantier, grue, bétonneuse, toupie, benne à gravats, stationnement d'un véhicule etc.... définie par des cotes hors tout, rubalisées et tresses comprises POUR EFFECTUER LES TRAVAUX OU AMÉNAGEMENTS CI-APRÈS DÉCRITS (INFORMATIONS OBLIGATOIRES**) PIÈCES OBLIGATOIRES À JOINDRE À LA DEMANDE D'AUTORISATION : - <input type="checkbox"/> UN PLAN DE SITUATION DANS TOUS LES CAS - <input type="checkbox"/> UN CROQUIS COTÉ DE L'INSTALLATION	
Dates	DATE DE DÉBUT ET FIN DES TRAVAUX DU _____ AU _____ Inclus (**) PROLONGATION DATE : _____ DURÉE : _____ N° ARRÊTÉ A PROLONGER : _____	
Protection / Sécurité	MESURES PARTICULIÈRES DE PROTECTION DE L'OUVRAGE ET DE SÉCURITÉ DU PUBLIC : Des protections adéquates devront être mises en place pour la protection des piétons ou toutes personnes riveraines aux installations. Les protections seront les suivantes : - Filets ou panneaux de protection pour éviter la poussière, la chute de tout objet ou personne sur le domaine public. Les échafaudages tunnels devront assurer une parfaite protection aux piétons qui passent à proximité. - La mise en place de panneaux et éclairage pour signaler la présence des installations sur le domaine public - La mise en place de grille ou palissade afin de limiter l'accès au chantier aux seules personnes autorisées - Autres : _____	
Informations administratives	IMPORTANT: 1- La présente demande ne dispense pas l'intéressé d'effectuer les requêtes que la nature des travaux, la loi ou le règlement rendent obligatoires (Ex: permis de construire, déclaration de travaux, ...). 2- Les travaux ne doivent pas commencer ou les aménagements être mis en place avant que M. le Maire n'ait donné son accord par arrêté. Le délai d'instruction de la demande est de 15 JOURS 3- Une copie de l'arrêté sera transmise, pour information, au propriétaire de l'immeuble qui fait l'objet des travaux. 4- Conformément à la loi, toute occupation du domaine public donne lieu au paiement d'une redevance (contacter le Service Juridique - Gestion du Domaine Public pour tout chiffre) 5- Toute prolongation de durée du chantier doit être signalée avant le terme de la présente autorisation, en vue de sa prorogation. Tout constat d'un dépassement de la durée sera considéré comme une occupation illicite et fera l'objet des sanctions définies à l'article 38 du règlement de voirie de la Ville de Saumur. 6- Tout dépassement des proportions de la surface définie ci-dessus sera considéré comme une occupation illicite et fera l'objet de sanctions. 7- Conformément à l'article 83 du règlement de voirie de la Ville de Saumur, le pétitionnaire est tenu de mettre en place la signalisation inhérente au chantier. 8- L'arrêté du Maire doit être affiché de façon apparente sur le chantier pendant toute la durée de l'occupation du domaine public. L'absence d'affichage est assimilée à un défaut d'autorisation avec les pénalités induites. 9- Dans le cas où l'occupation empiète sur la voie de circulation ou sur des emplacements de stationnement, compléter les rubriques suivantes :	

MESURES NÉCESSAIRES DURANT L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :	
mesures de circulation et de stationnement	a) de CIRCULATION <input type="checkbox"/> Chaussée rétrécie <input type="checkbox"/> Interdiction de circulation : <input type="checkbox"/> accessible aux riverains <input type="checkbox"/> non accessible aux riverains Alternat par : <input type="checkbox"/> du n° [] au n° [] <input type="checkbox"/> panneaux <input type="checkbox"/> sur le tronçon situé entre la rue [] et la rue [] <input type="checkbox"/> feux tricolores <input type="checkbox"/> sur toute la rue (rue barrée) <input type="checkbox"/> Autres :
	b) de STATIONNEMENT <input type="checkbox"/> Stationnement interdit : <input type="checkbox"/> au droit du chantier <input type="checkbox"/> face au chantier <input type="checkbox"/> du n° [] au n° [] <input type="checkbox"/> sur le tronçon situé entre la rue [] et la rue [] <input type="checkbox"/> sur toute la rue <input type="checkbox"/> Autres []
observations	OBSERVATIONS: <div style="background-color: #cccccc; height: 40px; width: 100%;"></div>
Engagement	ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE: Je soussigné [] déclare les informations ci-dessus conformes aux exigences liées aux travaux faisant l'objet de la présente autorisation, déclare avoir pris connaissance des informations administratives ci-dessus énoncées, m'engage à tenir compte des remarques sur la sécurité et m'engage à payer la redevance et les frais éventuels d'une telle occupation du domaine public. <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="background-color: #f4a460; width: 40%; height: 100px; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> Visa de dépôt : le </div> <div style="width: 55%;"> Fait à Saumur, le [] Signature du demandeur : </div> </div>

(*) cocher la case concernée (**) demande nulle si non complété